



L'ENFANT

Nom	
Prénom	
Classe	

1) CANTINE

Toute l'année	à compter du :
Jours	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi

Temporaire	Dates ou période :
Jours	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi

Les inscriptions ponctuelles ou annulations s'effectuent au moins 48h à l'avance avant midi sur votre espace famille. Tout repas non annulé par écrit 48h à l'avance sera facturé.

2) ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR

Toute l'année	à compter du :
le matin de 7h30 à 8h30	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi
le soir de 16h30 à 18h30	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi

Temporaire	Dates ou période :
le matin de 7h30 à 8h30	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi
le soir de 16h30 à 18h30	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi

Les inscriptions ponctuelles ou annulations s'effectuent en respectant les délais suivants:

natin : prévenir au plus tard la veille avant 17h00 sur le portail famille.

Pour le soir : prévenir au plus tard le matin avant 10h00 sur le portail famille.

Les inscriptions non annulées en temps et en heure seront facturées.

3) ACCUEIL DES MERCREDIS (inscription pour l'année scolaire)*

<input type="checkbox"/>	le matin : 7h30 - 11h30
<input type="checkbox"/>	le matin + repas : 7h30 - 13h30

* Avec une possibilité exceptionnelle d'entrée/sortie trimestrielle:

Avant le 15 décembre pour la période de janvier à mars,

Avant le 15 mars pour la période d'avril à début juillet

4) CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES

Voir les périodes d'ouverture sur le calendrier des CLSH 2021/2022.

Suivre les campagnes d'inscription avant chaque période de vacances scolaires.



Cofinancé

Par la C.A.F.

Date et Signature des parents :

